

# CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	33
Nombre de pouvoirs	6
Votants	39



## DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2022 – 016

Séance du 17 mars 2022

### INFORMATIONS INDEMNITES DES ELUS

L'an deux mille vingt-deux le dix-sept mars à 18 heures et 30 minutes, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle des fêtes de Saint-Yrieix la Montagne, au nombre de 33, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 10 mars 2022. Benjamin SIMONS a été désigné secrétaire de séance.

**ETAIENT PRESENTS** : Mesdames et Messieurs BRUNET Guy (départ au milieu du point 2); MOINE Michel ; DUCOURTIOUX Stéphane ; COLLET-DUFAYS Céline ; ROGER Thierry ; HAYEZ Marie-Françoise ; ROUGIER Bernard ; DUGAUD Isabelle ; LEGER Jean-Luc (arrivé à 19H00 point 2) ; DEBAENST Catherine ; DURAND Serge ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène ; LABARRE Jacqueline ; ESTERELLAS Philippe ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; LHERITIER Laurent ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; PRIOURET Denis ; SAINTRAPT Alex ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude ; BERTIN Valérie

**ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION** : Mesdames et Messieurs HAGENBACH Nadine à HAYEZ Marie-Françoise ; BAUCULAT Annick à HAYEZ Marie-Françoise ; MALHOMME Elodie à LEGER Jean-Luc ; TERNAT Didier à BERTIN Valérie ; VERONNET Jean-Luc à PINLON Evelyne ; COLLIN Philippe à PRIOURET Denis ; TOURNIER Jacques à BERTIN Valérie

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES** : BŒUF Jacques ; BOUQUET Benjamin ; LABOURIER Dominique ; MERIGOT Pascal

#### Article L5211-12-1

Création LOI n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 - art. 92

Chaque année, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant dans leur conseil, au titre

de tout mandat ou de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la présente partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale d'une de ces sociétés. Cet état est communiqué chaque année aux conseillers communautaires avant l'examen du budget de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

	Indemnités au sein de Creuse Grand Sud	Indemnités au sein d'organismes de regroupement	Prestations en nature
Valérie BERTIN	15 623,88 €		
Claude BIALOUX	6 695,88 €		
Céline COLLET DUFAYS	6 695,88 €		
Alain DETOLLE	6 695,88 €		
Philippe ESTERELLAS	6 695,88 €		
Jean-Luc LEGER	6 695,88 €		
Laurent LHERITIER	6 695,88 €		
Denis PRIOURET	6 695,88 €		
Alex SAINTRAPT	6 695,88 €		
Didier TERNAT	6 695,88 €		
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>75886,80 €</b>		

**Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède**

- **PREND ACTE** de cette information.

Ainsi fait et délibéré le 17 mars 2022 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le

**07 AVR. 2022**

PUBLIEE le

Valérie BERTIN,  
Présidente

